



## Recommandations écrites de bonnes pratiques de soin

*Actualiser l'évaluation et la remédiation des troubles du langage écrit en orthophonie*

➤ **A l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :**

Améliorer la prise en soin des patients souffrant de troubles du langage écrit en optimisant les stratégies diagnostiques et thérapeutiques en appui sur les recommandations de bonnes pratiques (RBP) du langage écrit.

➤ **Objectifs de la formation**

Cette formation a pour objectif de diffuser ces recommandations de bonnes pratiques du langage écrit élaborées par la profession. Ces recommandations portent sur toute la diversité des troubles neuro-développementaux du langage écrit. Les quatre critères de diagnostic, de décision de soin, d'une approche thérapeutique centrée sur la personne et d'un parcours de santé qui structurent ces recommandations seront décrits, développés et appuyés par des exemples de propositions d'interventions.

Les recommandations de bonne pratique sont des propositions qui laissent au professionnel de santé toute autonomie dans sa pratique de soin qu'il estime la plus appropriée, en fonction de ses propres constatations cliniques et des préférences du patient (HAS, 2020).

➤ **Formateur :** Gilles LELOUP, Orthophoniste

Phd. Formateur, activité libérale et hospitalière au CERTA de Nice, Université Paris 7 & Université Côte d'Azur, Laboratoire CoBTek : COgnition BEhavior TEchnologie (EA 7876)

➤ **Date :** 24 et 25 septembre 2024

➤ **Durée :** 2 jours (14 H)

➤ **Horaires :** 9 h 00 – 17 h 30

➤ **Lieu :** Domus Medica 42 rue de la Paix 10000 TROYES

➤ **Tarifs :**

Libéral : 450 € / DPC : 532 € / Salarié : 600 €

➤ **Public visé :** orthophonistes

➤ **Prérequis :** diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent

➤ **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.

➤ **Nombre de participants :** 25



➤ **Objectifs pédagogiques :**

- Connaître les dernières données scientifiques et nouvelles méthodologies dans la prise en charge des troubles du langage écrit ;
- Aborder les questions de diagnostic et de remédiations de soin selon des modes d'intervention curative, compensatoire ou adaptative ;
- Elaborer notre plan d'intervention selon les niveaux de déficits constatés, les compétences reliées à la lecture, les facteurs de risque et de protection ainsi que le parcours de santé des troubles du langage écrit.

➤ **Moyens pédagogiques techniques :**

- formation présentielle
- synthèse sur PowerPoint
- support de cours didactique
- mises en pratique
- quizz en fin de journée

➤ **Moyens d'encadrement :**

Le formateur sera présent pendant les 2 jours de la formation.

Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce festival. Il s'agit de : Julie WAGNER - 06 46 31 43 87 – [julie-wagner@hotmail.fr](mailto:julie-wagner@hotmail.fr)

➤ **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

➤ **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**

**Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :**

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.

->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

➤ **Programme : (programme détaillé disponible auprès de SOLFormation)**

**Etape 1 non présentielle**

- Questionnaire adressé par mail aux participants les interrogeant sur leurs pratiques de soin des troubles neuro-développementaux du langage écrit.
- Remise du document des RBP sur le langage écrit (argumentaire scientifique et recommandations publiées en mars 2022 et téléchargeables sur le site : <https://www.college-francais-orthophonie.fr/les-recommandations-de-bonne-pratique/>), d'articles scientifiques et cliniques traitant de l'efficacité d'entraînement du langage écrit.



## **Etape 2 présentielle**

### ***1<sup>ère</sup> demi-journée / module 1***

*Horaires* : Partie 1 (9h00 -10h30), Partie 2 (10h45 - 12h30), Pause (10h30 -10h45), Durée : 3H30

**« Introduction à la méthodologie des recommandations de bonnes pratiques de soin du langage écrit et diagnostics des TSLE».**

- *Partie 1* : Réflexions sur la prise en soin des enfants souffrant d'un trouble neurodéveloppemental du langage écrit à partir des réponses au questionnaire rempli par les stagiaires et remise aux stagiaires d'une proposition de réponses à ces questions (cf. Documents 2).
- *Partie 2* : Pourquoi des RBP et leur validation par consensus formalisé
- *Partie 3* : Principes généraux des diagnostics des troubles spécifiques du langage écrit selon les classifications internationales (DSM-5, CIM 11) et un modèle de lecture « simple vue de lecture ».

### ***2<sup>ème</sup> demi-journée / module 2***

*Horaires* : Partie 1 (14h00 – 15H30), Partie 2 (15H45- 17H00), Partie 3 (17H00 – 17H30), Pause (15h30 – 15h45), Durée 3H30

**« Décisions et parcours de soin »**

- *Partie 1* : La décision de soin : les questions cliniques (choix des interventions) et les lignes de base, la décision partagée et la conscientisation du patient, les ingrédients actifs de prise en soin (intensité, fréquence en cabinet et à domicile).
- *Partie 2* : Le parcours de soin en langage écrit ; partenariat avec les professionnels de santé et l'école.
- *Partie 3* : Synthèse de la journée.

### ***3<sup>ème</sup> demi-journée / module 3***

*Horaires* : Partie 1 (9h00 -10h30), Partie 2 (10h45 - 12h30), Pause (10h30 -10h45), Durée : 3H30

**« Présentation des principaux axes et type de remédiation des prérequis à la lecture ».**

### ***4<sup>ème</sup> demi-journée / module 4***

*Horaires* : Partie 1 (14h00 – 15H30), Partie 2 (15H45- 17H00),Partie 2 : synthèse des deux journées de formation. Pause (15h30 – 15h45), Durée 3H30

**« Présentation des principales orientations et interventions de remédiation des troubles d'identification des mots écrits ».**

## **Étape 3 non présentielle**

Evaluation à distance de la formation présentielle à l'aide d'un questionnaire communiqué par mail aux participants.



➤ **INFORMATIONS PRATIQUES**

Sur le lieu de la formation : Domus Medica

Hébergement possible dans les environs  
Places de parking disponibles sur place et dans la rue.

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

Matériel à apporter : ordinateur, tablette, dossiers de vos patients

➤ **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.  
Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

**CONDITIONS D'ANNULATION :**

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, 50€ de frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

**Professionnels salariés :**

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

**Professionnels libéraux :**

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.



Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation doit également s'inscrire sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr), 1 mois avant la formation. Veillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).

-----